H. CHEBILI

laicite18@orange.fr

Maison des Associations
28 rue Gambon
18000 Bourges
06 16 14 07 65

Membre du Collectif Laïque National

Objet : Indignation et rappel à l'ordre républicain suite au mélange des genres entre acte religieux et cérémonie républicaine officielle

Date : 8 novembre 2026

Monsieur le Maire,

L'association Laïcité 18, par la voix de son Président Hassen Chébili, tient à vous exprimer sa plus vive indignation et sa ferme désapprobation suite à l'annonce du programme des commémorations patriotiques, qui associe explicitement une messe religieuse en début de programme à la cérémonie publique d'hommage aux morts pour la France de la Première Guerre mondiale.

Associer un acte cultuel à une cérémonie officielle de la République constitue une confusion des genres inacceptable. En procédant ainsi, vous méprisez ouvertement les principes fondamentaux de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, qui garantit la neutralité absolue de la puissance publique et des commémorations républicaines.

La Nation et la République se rassemblent dans la laïcité, un cadre commun qui exclut toute référence cultuelle dans les hommages officiels aux citoyens morts pour la France, lesquels appartiennent à l'ensemble de la communauté nationale sans distinction de croyance ou de non-croyance.

Cet oubli de la neutralité républicaine pèse d'autant plus lourdement dans le contexte actuel. Comment ne pas songer aux dizaines de milliers de soldats venus des anciennes colonies françaises — et dont beaucoup étaient issus de cultures et de religions différentes — qui ont versé leur sang pour la France lors de ces conflits mondiaux, représentant souvent près de 10 % à 15 % des effectifs engagés ? Eux et leurs descendants sont en droit de s'indigner de ce non-respect de la neutralité bienveillante de notre loi, vieille de plus de 120 ans. Dans un contexte particulièrement tendu, aggravé par des actes racistes meurtriers qui fracturent notre cohésion, bafouer ce pacte laïque met en péril la concorde citoyenne indispensable à la paix civile.

En tant que garant des institutions républicaines sur votre commune, vous vous devez de respecter et de faire respecter la stricte neutralité de l'espace

public. Nous vous demandons instamment de rectifier ce programme en dissociant totalement les célébrations religieuses des cérémonies officielles et républicaines.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre attachement indéfectible aux principes de la République et de laïcité.

Hassen Chébili

H. CHEBILI

Laïcité 18
Action laïque dans la cité

laicite18@orange.fr

Maison des Associations
28 rue Gambon
18000 Bourges
06 16 14 07 65

Membre du Collectif Laïque National

Documents ci-après :